

OEM

Certificate



Règlement de la Commission (CE) N° 1400/2002

Pièces de rechange de qualité équivalente

- Sika est un fournisseur des plus grands constructeurs automobiles mondiaux. Grâce à notre étroite collaboration avec les constructeurs automobiles de pointe, nous disposons de processus certifiés pour le développement des produits ainsi que de programmes d'assurance de la qualité approfondis visant à fournir aux constructeurs automobiles des produits OEM (Original Equipment Manufacturer) de qualité à la pointe de l'industrie.
- Nos installations de production sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et 14001 ainsi que ISO/TS 16949.
- Les sociétés Sika sont en mesure de fournir aux réparateurs professionnels de véhicules automobiles des produits pour la réparation et l'entretien de véhicules automobiles qui peuvent habituellement satisfaire au moins aux exigences de qualité des pièces de rechange de qualité équivalente au sens de l'article 1(1) (t) et (u) du règlement d'exemption par catégorie (CE) 1400/2002.
- Les produits Sika pour la réparation ou l'entretien des véhicules automobiles sont conçus pour être utilisés exclusivement par des techniciens professionnels et expérimentés. Les utilisateurs de ces produits devraient toujours se référer à la version la plus récente des Notices techniques du produit concerné ainsi qu'aux instructions fournies par le constructeur automobile.

Zurich, 16. novembre 2011

Peter Krebs
Executive Vice President Corporate Operations
Sika Services AG

Robert Tonolla
Head Automotive Aftermarket
Sika Services AG

Note: Ce document ne représente en aucun cas une garantie, recommandation ou déclaration d'exactitude, de fiabilité, d'exhaustivité, de commercialisation ou d'adéquation à un usage particulier. Les informations contenues dans ce document sont fournies «en l'état» et Sika Services AG décline expressément toute responsabilité en ce qui concerne ce document. Sika Services AG ne peut pas être tenu responsable d'un quelconque dommage consécutif, secondaire, accessoire, exemplaire ou spécial (y compris mais pas seulement la perte d'occasions d'affaires ou la perte de profits) résultant de l'utilisation faite des ou de la confiance accordée aux informations fournies dans ce document.

Toutes les commandes sont acceptées par la société de vente Sika soumise aux conditions de vente et de livraison applicables de la société de vente Sika®.



www.sika.com

Innovation & Consistency | since 1910